

# ANEPVV COMPTE RENDU

## Table des matières

- 1 Approbation
- 1 Préparation de l'AG
- 2 Le dossier prêt
- 3 Les relations avec l'ENAC
- 3 La situation des clubs
- 4 Questions diverses

---

### Présents

Pierre Albertini  
Christian Bon  
Jacques Bulois  
Georges CHEVALET  
GERARD CHIOCCI  
Jean-Pierre COLLE  
Michel CRUETTE  
HUBERT DELCROIX  
Bernard GUILLEMIN  
Christian LECUYER  
Gérard LESCASSE  
Daniel PERCIAUX

### Invités excusés

Marcel Juillot  
Philippe Guire-Vaka

### Invités

---

## Approbation du compte rendu du 14 janvier 2011

Le compte-rendu de la réunion du 14 janvier est approuvé moins l'abstention d'un administrateur n'ayant pas reçu le compte rendu avant la réunion.

### 1. Préparation de l'assemblée générale

#### • *La comptabilité*

Notre efficient trésorier présente les résultats financiers. Les comptes de placement ne rapportent cette année que 722,57 €. Notre banque devait mouvoir nos comptes pour placer les disponibilités au jour le jour. Or, le travail n'a pas été fait parce que, semble-t-il, nous avons changé de gestionnaire ! Le président va faire une étude pour changer de banque.

Les amortissements n'appellent pas de remarques particulières.

Le compte de résultats fait ressortir quelques produits exceptionnels ce qui génère un résultat positif de 38 021,52 €. Le conseil propose de provisionner 36 000 € afin d'être prémuni contre les problèmes toujours possibles avec les clubs en difficultés.

Le compte de bilan sera affecté de la provision ci-dessus. Le total bilan s'établit à 2 671 991,81 € sans observation particulière hormis que le MCR est toujours en acompte sur immobilisation pour 202 939 € puisqu'il ne vole pas encore. C'est la même chose pour le logiciel de gestion qui n'est pas encore complètement terminé. Toutefois, ces deux postes devraient passer en compte d'amortissement au cours de l'année.

Quelques questions de pures formes sont posées par des administrateurs toujours forts curieux en matière de comptabilité.

#### • *Le budget prévisionnel*

La ligne salaire monte légèrement. Les recettes sont identiques à celles de 2010. Le budget prévisionnel dégage un bénéfice de 17 000 € affectés à des provisions pour risques.

#### • *Rapport du secrétaire général*

Il sera adressé aux administrateurs avant le 4 mars.

#### • *Remarques*

Le fonctionnement de l'ANEPVV revient à 143 000 €. Les fonds propres s'élèvent à 150 000 €, ce qui n'est pas très important eu égard aux sommes collectées. Une autre appréciation des coûts peut être faite en comparant les coûts de fonctionnement par rapport aux fonds collectés, 1 203 660 €. Le fonctionnement représente 12 % ce qui est très inférieur aux 30% de gestion des structures mutualistes. Bien entendu, c'est le bénévolat qui permet cette large économie dans le fonctionnement.

Les administrateurs sortants sont Jacques Bulois, Bernard Guillemain et Gérard Lescasse qui se représentent tous les trois. Pour l'instant il n'y a pas d'autres candidats.

## 2. Proposition de dossier prêt

Georges Chevalet a travaillé sur le dossier de prêt FFVV et ANEPVV.

Situation de l'Association				Documents à fournir
Association :				
Président				
Trésorier				
Secrétaire				
Date dernière AG				Compte rendu
Mono ou multidisciplinaire				
Catégorie de l'AD (Sûreté G1, G2, G3)				
<i>Si multi-disciplinaire</i>				
Chargé du VAV				
Comptes Séparés				
Compte en Banque VAV				
Parc total associatif				
Biplaces				
Motoplaneurs				
Monoplaces				
Remorqueurs				
	Exercices	N	N-1	N-2
Salariés				
IVV en activité				
Adhésion au G-NAV				
Charges				
Produits				
Résultat du compte de Résultat				Compte de résultats
Amortissements réalisés				
Bilan (Si mono disciplinaire)				Bilans
Rapport des Vérificateurs aux comptes				Rapports
Endettement (hors FFVV & ANEPVV)				
<b>Objet de la demande</b>				
Réaménagement de la zone aéronautique par le Propriétaire Gestionnaire				Dossier de l'action
Montant total de l'opération				
<b>Plan de financement</b>				Plan
Subvention CNDS				Courrier notification
Subvention Conseil Régional				Courrier notification
Subvention Conseil Général				Courrier notification
Ressources propres				Courrier notification
Subvention CL&T				Courrier notification
Prêt FFVV				Durée
Prêt ANEPVV				Durée
Autres				
<b>Total du financement</b>		- €		
FFVV _ Remboursement Annuel (Frais 4%)				
ANEPVV _ Remboursement semestriel (Frais 4%)				



Dessins historiques de Chérence en 1946. Les pilotes féminines étaient présentes et se faisaient déjà brocarder !



Les incidents donnaient lieu à dessin humoristique affiché en bonne place Lazzis et quolibets pleuvaient sur le malheureux pilote!

Les documents à fournir sont essentiellement des documents financiers comme le compte de résultats, le bilan, le rapport des commissaires aux comptes ou du cabinet comptable, le plan de financement de l'acquisition envisagée et bien entendu, les courriers de notification des aides accordées par les collectivités ou les ministères.

Ce tableau en lien avec un autre tableau EXCEL permet d'obtenir un tableau de synthèse autorisant une analyse rapide de la situation.

## 5. Les relations avec l'ENAC

Un tour d'horizon a été fait avec la FFV au sujet des relations FFV-ANEPV avec l'ENAC. Sur le plan pratique nous avons fourni quatre kits. Mais, l'ENAC a, à nouveau besoin de quatre kits supplémentaires. Si nous avons acheté un premier lot à 10 055,86 €, les kits suivants ont été payés 13 927,42 € (variation du dollar). Tout cela génère des pertes financières sur les révisions des moteurs. D'autre part, l'ENAC ne révisera, à l'avenir, plus de moteur 235 cv. Les accords que nous avons passés avec l'ENAC ne prévoyaient pas cet arrêt.

Autre problème, MORET et ISSOIRE ont un urgent besoin de leurs moteurs. La solution doit donc passer par NORVIC, d'autant que cette société nous fait une proposition forfaitaire à 17 450 € avec 2 ans de garantie. Les Anglais observent que les carters de plus de 30 ans doivent être systématiquement changés.

Le moteur suivant du club de SALON devrait aller à l'ENAC. Le moteur 235 cv de FAYENCE sera expédié soit à BRESCIA soit chez NORVIC.

Question : faut-il poursuivre notre collaboration avec l'ENAC ? En effet, c'est nous qui achetons les kits et lorsque nous réglons la révision nous ne devrions payer que la différence entre les 17 000 € et le prix du kit. La réponse est oui puisque nous avons passé des accords.

Pierre ALBERTINI a découvert un atelier italien à BRESCIA : OAD, qui est capable de réviser les moteurs à des prix concurrentiels. La RG d'un O360 A3A avec pièces d'origine est à 12 250 € plus TVA soit 14 651 € et avec pièces agréées FAA, 11 250 €. Les moteurs sont garantis un an. Pierre ALBERTINI se propose d'aller à la rencontre de cet atelier qui semble travailler comme CASTELNAUDARY, les carters, vilebrequins et autres ne sont changés que s'ils ne sont plus utilisables (pas de butée calendaire contrairement à NORVIC).

## 4. La gestion courante

### • Dijon

Dijon avait cassé un DG 500 sur rupture de la profondeur. Le club avait décidé d'attaquer le constructeur. Or, le club a perdu son procès. Concernant cet accident et bien que le planeur ne soit pas réparé, nous avons effectué un versement de 35 000 €. En effet, à l'époque, Dijon avait eu des soucis avec le gestionnaire de la plateforme. Or l'ARAPA demande un acompte de 10 000 € pour réparer ce DG 500 désormais dans les ateliers de VINON. Le conseil décide de régler la réparation moins l'acompte déjà versé, ce qui est logique. Par contre, si d'autres besoins se font sentir, alors Le conseil peut étudier une demande de prêt.

### • Brive

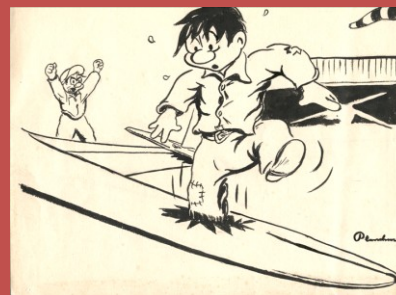
Les premiers versements nous sont parvenus.

### • Chanet

Rien de nouveau pour ce club, ce qui laisse à inquiéter les administrateurs.

### • Epinal

Le F-BRKH est désormais en état de vol. Sur les trois dernières années nous avons eu 35 000 € de factures d'entretien ! Nous le cédon au club en imputant le moteur neuf sur le compte « Prévoyance ». Le club effectuera en plus un versement de 15 000 €. Cette affaire est donc solutionnée.



*Bien entendu, les ailes étaient entoilées ce qui pouvait donner lieu à incidents aussitôt relevés par le dessinateur*



*Les remorqueurs n'étaient pas très évidents à poser et l'on comptait le nombre de rebonds ! Record battu ?*

- **Chamblay**

Notre stock de pièces de récupération sera, à l'avenir et en partie, positionné à Chamblay. Toute une gestion est à mettre en place : étagères, outillage, émission des formes one (atelier FGI) ... Il faut également organiser les visites des « PEN » dans les régions afin de déterminer sur les machines accidentées, les pièces récupérables. Les pièces seront démontées dans les régions. Ensuite ces pièces seront stockées soit à CHAMBLAY, soit à Vinon. Bien entendu, ces pièces seront suivies et auront donc la traçabilité indispensable.

Tout ce travail doit être effectué en liaison avec le G-NAV.

- **Troyes**

Le club n'a pas réglé ses cotisations. Il ne peut le faire. D'autre part, le club s'est endetté auprès d'un membre pour 3 900 €. Le président du club souhaite pouvoir retirer 3 900 € du compte « accidents » pour effectuer le remboursement. Devant l'impossibilité de ce retrait, ce président préfère démissionner de l'ANEPPV, ce qui ne semble pas une solution d'avenir. Le conseil est dubitatif et diffère sa décision.

### 3. Dossier MCR

- **Souhait**

Le président de la FFVV a émis le souhait que le MCR soit présent lors du salon du BOURGET 2011. D'après le président de l'ARAPA le MCR ne sera pas prêt pour le mois de juin. Il ne faut donc pas compter dessus.

- **Point financier sur le coût de ce MCR**

Le kit a coûté 124 000 € ; 40 000 € ont été réglés à l'ARAPA (déplacements, construction) auquel il nous faut ajouter le moteur. Nous en sommes donc à 180 000 €. Il reste 500 heures de travail et une hélice FLAIR à acheter à 6 000 €. Ce MCR est très équipé puisqu'il dispose d'un parachute, d'un transpondeur et d'un enrouleur TOST. La mise au point du kit a donc coûté très cher en heures de mécanicien ! Le kit de base sans parachute ni enrouleur est à 107 000 € auxquels il faut ajouter le moteur (mais déjà en fonction dans le club) et l'hélice. Rappelons qu'il convient de passer 5 à 600 heures de construction.

Le conseil se félicite de la décision prise pour étudier la faisabilité du kit qui a nécessité bien des mises au point.

### 6. Questions diverses

Les administrateurs évoquent les assemblées générales des comités régionaux auxquelles ils ont assistés. Le conseil regrette de voir que les clubs ne désignent pas de correspondant ANEPPV. Il regrette également de voir les clubs s'intéresser à l'ANEPPV uniquement lors de difficultés. Mais alors, la méconnaissance des mécanismes pose quelques problèmes. Certains dirigeants de clubs ont toutefois rappelé avoir été aidé de façon très significative et même parfois décisive pour l'avenir de leur club par l'ANEPPV.

**Prochaine réunion, assemblée générale, le vendredi 13 mars à SAINT QUENTIN.**

Le secrétaire général



*Les vaches étaient nombreuses et l'accueil dans les champs était parfois véhément !*



*Le treuil ! Déjà ! les anciens se souviennent de multiples gags... au sol, fort heureusement !*